

PASSEPORT

La prise de rendez-vous pour demande ou retrait CNI et/ou passeport sur :

rendezvousonline.fr



Pièces à fournir :

(toutes les personnes concernées devront être présentes lors de la demande) :

<u>1^{ère} demande :</u>	<u>Renouvellement :</u>
<u>MAJEURS ou mineurs émancipés :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Carte Nationale d'Identité, Si CNI périmée de + de 5ans : Extrait acte de naissance de – de 3 mois (sauf COMEDEC) ➤ Connaître dates et lieux de naissance des parents ➤ Justificatif de domicile de – de 3 mois en original + Si personne hébergée : CNI, attestation de l'hébergeant ➤ 1 photographie couleur récente – 6 mois Photographe, photomaton aux normes européennes ➤ Timbre fiscal : 86 € Achat lors de la pré-demande 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ancien passeport ➤ Carte Nationale d'Identité, Si CNI périmée de + de 5ans : Extrait acte de naissance de – de 3 mois (sauf COMEDEC) ➤ Connaître dates et lieux de naissance des parents ➤ Justificatif de domicile de – de 3 mois en original + Si personne hébergée : CNI, attestation de l'hébergeant ➤ 1 photographie couleur récente – 6 mois Photographe, photomaton aux normes européennes ➤ Timbre fiscal : 86 € Achat lors de la pré-demande
<u>MINEURS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Carte Nationale d'Identité, Si CNI périmée de + de 5ans : Extrait acte de naissance de – de 3 mois (sauf COMEDEC) ➤ Carte Nationale d'Identité du représentant légal ➤ Justificatif de domicile de – de 3 mois en original ➤ 1 photographie couleur récente – 6 mois Photographe, photomaton aux normes européennes ➤ Timbre fiscal : -15 ans : 17 € / + 15ans : 42 € Achat lors de la pré-demande 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Ancien passeport ➤ Carte Nationale d'Identité, Si CNI périmée de + de 5ans : Extrait acte de naissance de – de 3 mois (sauf COMEDEC) ➤ Carte Nationale d'Identité du représentant légal ➤ Justificatif de domicile de – de 3 mois en original ➤ 1 photographie couleur récente – 6 mois Photographe, photomaton aux normes européennes ➤ Timbre fiscal : -15 ans : 17 € / + 15ans : 42 € Achat lors de la pré-demande
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Pour les parents divorcés : Jugement de divorce complet en cas de garde alternée + Justificatif de domicile des deux parents 	
Perte ou de vol : Même pièce que pour une 1 ^{ère} demande + Déclaration de perte (en Mairie) ou de vol (en Gendarmerie)	
Modification Etat Civil (mariage / divorce / décès de l'époux / orthographe différent sur CNI et passeport :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Extrait d'acte de mariage / Jugement de divorce / Extrait d'acte de décès / extrait acte de Naissance de – de 3 mois 	
<p>Pré-demande de passeport sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : www.passeport.ants.gouv.fr</p> <p>N° de Pré-demande à fournir lors du rendez-vous en Mairie</p>	

LE RETRAIT DU TITRE D'IDENTITÉ

Le retrait des passeports et/ou des cartes d'identité s'effectue **en personne, sur rendez-vous :**

rendezvousonline.fr  dans un délai de 3 mois après le message de réception.

(La présence d'un mineur n'est requise que pour ceux âgés de 12 ans et plus et seulement pour le retrait du passeport). Passé ce délai de 3 mois, le document d'identité sera renvoyé en préfecture pour destruction.